



Procès-verbal

2^{ème} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 11 mars 2026, à 19 h
Centre communautaire de l'édifice Denis-Giguère
305, Rue Racine, Québec (Québec) G2B 1E7
Salle RC15

* Rencontre virtuelle en raison de la mauvaise température

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Isabelle Chabot	Président
■ Laurie Plamondon	Trésorière
■ Pierre Turgeon	Vice-président
■ Cyril Janody	Administrateur
■ Jean-François Martineau	Administrateur

Autres présences

■ Marie-Josée Asselin	Conseillère du district électoral Des Châteaux
■ Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

Absences

■ Valeriya Funtikova	Secrétaire
■ Catherine Beauchamps	Conseillère du district électoral Les Saules



Présence citoyenne : 2 personnes participent à l'assemblée en virtuel.

Ordre du jour

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Dossiers du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">■ A. Suivi déneigement Adélarde-Godbout■ B. Renouvellement des mandats des administrateurs■ C. Des Châtels en Action■ D. Préparation en vue de l'AGA■ E. Tables de concertation	19 h 03
4.	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 30
5.	Questions et commentaires du public	20 h 40
6.	Fonctionnement du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">■ A. Trésorerie et déboursés■ B. Rapport d'activités et états financiers 2025■ C. Résolution pour le secrétariat de soutien■ D. Correspondance	19 h 50
7.	Adoption de procès-verbaux <ul style="list-style-type: none">■ A. Assemblée ordinaire du 14 janvier 2026	20 h 05
8.	Divers <ul style="list-style-type: none">■ A. La Pieuvre	20 h 07
9.	Varia	20 h 10
10.	Levée de l'assemblée	20 h 15



1. Ouverture de l'assemblée

La présidente ouvre l'assemblée à 19 h 02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Pierre Turgeon propose d'ajouter un point 3e « Tables de concertation » et le sujet « La Pieuvre » au point Divers.

Sur proposition d'Isabelle Chabot, dûment appuyée par Pierre Turgeon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.

3. Dossiers du conseil de quartier

a) Suivi déneigement Adélar-Godbout

Laurie Plamondon a appelé au 311 et a demandé à la directrice de l'école de la Chaumière afin que les parents signalent si leurs enfants piétons ne se sentent pas en sécurité. Pascal Laliberté de l'équipe de déneigement a mentionné que des améliorations devraient être apportées seront dès l'automne 2026.

Marie-Josée mentionne que les interventions des citoyens peuvent faire changer les choses.

Isabelle demande si des signalements 311 aideraient à faire bouger le dossier du déneigement de la passerelle Rubens. Marie-Josée répond que la demande a été analysée. Elle est prioritaire, mais l'enjeu est lié aux deux terrains privés adjacents. Les déclarations sont quand même pertinentes.

Un citoyen, Lorenzo Genois, mentionne que la neige n'est pas envoyée chez les voisins. L'exemple pour la passerelle Sicotte-Nantel, la neige est poussée au bout de la passerelle sur la rue Nantel dans la chaussée.

Pierre Turgeon ajoute que de passer deux fois en hiver est aussi une demande qui a été faite. Marie-Josée mentionne que c'est en traitement pour l'an prochain.

b) Renouvellement des mandats des administrateurs

Isabelle annonce qu'elle ne complétera pas son mandat. Elle quitte le conseil de quartier.

Pierre Turgeon annonce également qu'il quitte. Il explique qu'il est déçu du peu d'influence que le conseil de quartier a sur les décisions de la ville. Une analyse des résolutions votées ces dernières années l'a bien démontré. Selon lui, il sera plus utile de consacrer son temps au comité Des Châtelains en action.



Laurie Plamondon quitte également le conseil de quartier après 4 ans d'implication. Elle espère que des travaux se poursuivront. La mobilisation est difficile. Elle croit qu'une fusion avec le conseil de quartier de Loretteville serait une solution.

Dominique Gagnon mentionne qu'il ne serait pas possible de fusionner à un autre conseil de quartier pour assurer la survie du conseil de quartier des Châtel's.

Cyril Janody met fin à son mandat en avril. Il va envoyer sa démission à Dominique. Il quitte pour les mêmes raisons que Pierre. À voir les efforts mis par le conseil de quartier, le temps de réponse et la non écoute de la Ville, c'est démobilisateur.

Jean-François Martineau confirme qu'il a déposé sa candidature. Étant donné qu'il a été coopté, il sera en élection.

En l'absence de Valeriya Funtikova, Pierre informe qu'elle a annoncé son départ du conseil de quartier pour des raisons familiales. 😊

Marie-Josée Asselin est déçue de la perception que les membres n'ont pas eu l'impression de changer des choses. Elle énumère des exemples qui selon elle sont attribuables aux efforts du Conseil de quartier. Elle souligne que le CQ a accompli énormément de choses.

c) **Des Châtel's en Action (DCA)**

Pierre Turgeon informe que le Café réparation passe à une fréquence mensuelle. Chaque premier mercredi du mois sauf l'été. À partir de 18h30 au Centre communautaire Michel Labadie.

Changement de nom → RÉPAR'ACTION, même mission. Nous joignons le mouvement provincial du même nom on s'associe avec les autres initiatives d'ateliers collaboratifs au Québec. Des rencontres régulières sont organisées.

DCA est en nomination pour une des initiatives s'étant le plus démarquée sur le territoire. Avec « S'unir pour Nourrir » et « La Soupe populaire de Loretteville ». Il va y avoir un vote populaire en avril et un prix sera attribué quelque part en mai.

Considérant la suite incertaine pour le Conseil de quartier, Pierre en profite pour demander à faire transférer le restant du compte Des Châtel's en Action (environ 142\$) à son compte personnel. Cet argent provient d'un financement obtenu par La Pieuvre en 2024. Pierre gère



déjà la trésorerie de DCA qui comprend des fonds de d'autres financements reçus. Il continuera à faire des bilans réguliers au comité de DCA.

Résolution CA-2026-02

Il est proposé par Isabelle Chabot, appuyée par Laurie Plamondon, de transférer la somme de 142,02\$ soit le résiduel du compte « Des Châtel's en Action » à Pierre Turgeon pour que ce dernier puisse en faire la gestion en dehors des activités du Conseil de quartier. À noter que le compte « Des Châtel's en Action » a été mis en place lors de l'octroi de la subvention de 1500\$ par le Mouvement collectif La Pieuvre en 2024. Cette subvention servait exclusivement pour les projets de Des Châtel's en Action.

Marie-Josée Asselin travaille sur le plan métropolitain de gestions des matières résiduelles. Le plan de mise en œuvre de la Ville est en révision. L'économie circulaire est un axe à part entière du plan de mise en œuvre. Il serait peut-être possible d'obtenir du financement.

Une randonnée des petites roues aura lieu en mai. Laurie Plamondon et Isabelle Chabot contacteront les écoles de la Chaumière, Saint-Claude et Notre-Dame-des-Neiges.

d) Préparation en vue de l'AGA

Il n'y aura pas de conférence.

e) Table de concertation

Pierre Turgeon explique qu'il siège sur deux tables de concertation : Table de concertation vélo (TCV) et la Table de concertation sur le transport collectif (TCTC) avec Valériya. Si le conseil de quartier se poursuit, des membres devraient idéalement siéger sur ces tables.

4. Période d'information des membres du conseil municipal

Marie-Josée Asselin explique que 500 nouveaux vélos d'ÀVélo seront ajoutés en 2026 en plus de 60 stations. Une station sera ajoutée à Loretteville sur le corridor des Cheminots près de l'Aréna Loretteville. Le secteur de Lebourgneuf sera aussi développé. Marie-Josée confirme que ÀVélo est un succès en banlieue.

Il n'y aura pas de projet en sécurité routière en 2026. La nouvelle stratégie a été adopté l'an dernier. Ça inclura de nouvelles mesures pour inclure des « zones aînés ».



La demande pour une reconnaissance par l'UNESCO chemine. Une réponse en juin est attendue.

Les discussions se poursuivent quant à l'acquisition de la portion ouest du boisé des Châtel's. La Ville a demandé d'être informée afin de connaître les séquences de développement. Le PPU octroie le droit de construction. Ils doivent être conforme aux zonages accordés par le PPU.

Les plans et devis sont en cours pour la piscine de La Chaumière.

5. Questions et commentaires du public

Aucune question

6. Fonctionnement du conseil

a) Trésorerie et déboursés

Les seules dépenses au compte ont été les frais de 125\$ de secrétariat de soutien.

État des comptes :

Budget de fonctionnement: 1041,68 \$

Budget Sécurité routière: 1156,35 \$

Budget Événements: 1160,08\$

Une somme de 2050\$ sera déposé au compte pour les frais de fonctionnement de 2026.

b) Rapport d'activité et état financier

Les États financiers sont présentés sommairement, en vue de l'adoption du document à l'AGA d'avril.

Résolution CA-2026-03

Il est proposé par Jean-François Martineau, appuyé par Pierre Turgeon, d'adopter à l'unanimité le rapport d'activités et les États financiers 2025.

c) Secrétariat de soutien

Résolution CA-2026-04

Il est résolu de payer à Jennifer Vachon les frais de secrétariat de soutien de l'Assemblée générale extraordinaire en avril prochain au montant de 125\$ sur réception du procès-verbal. Il est proposé par Pierre et appuyé par Laurie.



d) Correspondance

Aucune correspondance pertinente

7. Adoption du procès-verbal

a) Assemblée ordinaire du 14 janvier 2026

L'assemblée ordinaire de février a été annulée.

Il est proposé par Isabelle Chabot, appuyé par Laurie Plamondon, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 janvier 2026.

8. Divers

a) La Pieuvre

Pierre explique que des démarches sont en cours pour son incorporation. Ça va faciliter leur financement et assurer leur pérennité. Pierre siègera sur le conseil d'administration temporaire. L'OBNL serait créé à l'automne 2026.

Rappel : La Pieuvre est un collectif de solidarité qui valorise la participation citoyenne en créant des actions durables pour améliorer la qualité de vie dans la communauté de la Haute-Saint-Charles, avec une attention particulière pour les plus vulnérables. Citoyens, organismes, institutions et entreprises : tous sont invités à contribuer.

9. Varia

Aucun point.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h 26.